



d'Udekem Soline

Psychologue clinicienne - ComPsy n° : 912214918

 Boulevard de la Dodaine 50/7, 1400 Nivelles
 +32 (0) 475 46 32 17
 sdudekem@gmail.com
 www.sdudekem.be

Chers parents, chers patients,

Avant d'entamer un suivi, il convient d'établir un ensemble de **règles qui seront favorables au bon déroulement de la prise en charge.**

Tout psychologue agréé à la Commission Belge des psychologues est juridiquement liée au code de déontologie. [*Le Code de Déontologie des psychologues est disponible sur le site internet de la Commission des Psychologues : www.compsy.be*]

Le psychologue est, dans ce cas, tenu au **secret professionnel**, comme prévu par la législation légale. Toutefois, si le patient ou ses représentants le lui permettent, il pourra s'entretenir avec le médecin traitant, le (pédo)psychiatre, le personnel du centre P.M.S., l'enseignant(e) ou toute autre personne s'occupant du patient.

Par ailleurs, comme le dit l'article 15 de notre Code de Déontologie, "dans les situations de séparations conjugales conflictuelles, le psychologue respecte la loi relative à l'exercice conjoint de l'autorité parentale". En d'autres mots, **en cas d'autorité conjointe des parents, je me dois d'avoir l'accord des DEUX parents.** Faute de quoi, je ne peux accepter de suivre votre enfant...

Le patient quant à lui :

- est tenu d'être présent au cabinet à l'heure de son rendez-vous ;
- est régulier si telle est la demande du psychologue : un travail non régulier ne donne pas de bons résultats ;
- se fait excuser, s'il ne peut pas venir au rendez-vous fixé, **24h à l'avance minimum.** Le cas échéant, je me réserve le droit de **facturer la séance.**

Soyez vigilant : trois absences consécutives, sans excuses, peuvent entraîner l'arrêt du suivi de ma part.

Afin d'éviter toute confusion ou mal entendu, voici les tarifs d'une consultation :

Tarifs :

- | | |
|------------------------------|--------------|
| • Première séance | : 60€ |
| • Séance individuelle | : 45€ |
| • Séance familiale | : 60€ |
| • Guidance parentale | : 60€ |

Si l'aspect financier constitue un obstacle, merci de m'en faire part afin de trouver une solution ensemble !

Pour finir, le « **Règlement Général sur la Protection des Données** » (« RGDP » ou « GDPR ») est entré en vigueur le 25 mai 2018. Cette nouvelle législation introduit de nouvelles règles qui visent à protéger les données à caractère personnel des citoyens européens et donc, de vous-même (et votre enfant). Pour les professionnels de la santé, cela entraîne de nouvelles obligations et adaptations.

La confidentialité de vos données a toujours été respectée jusqu'à présent sur base de ma bonne foi et de mon bon sens. Une utilisation et/ou communication éventuelles ont toujours été faites pour le bien du patient, de sa prise en charge et de la continuité des soins.

Ce reste bien sûr toujours d'application, mais je me dois de vous préciser ces quelques informations :

- **Sur le plan administratif** : les données à caractère personnel sont collectées et consignées dans le but de pouvoir vous contacter en cas de besoin (empêchement exceptionnel, déplacement de rendez-vous, paiement des séances, etc.). Mon agenda en ligne (« Proagenda ») respecte toutes les conditions imposées par le RGPD.
- **Sur le plan médical** : les données à caractère personnel et/ou sensible sont collectées et consignées dans le but de connaître le patient et sa famille dans son ensemble. Et ce, afin de vous aider au mieux. Afin de conserver vos dossiers soigneusement en lieu sûr (art. 9 § 1, Loi Droits des patients), j'utilise le logiciel « One Note » de Microsoft Office qui s'engage à respecter et remplit toutes les conditions de sécurité et de protection des données.

À ce sujet d'ailleurs, la loi belge⁽¹⁾ prime sur le règlement européen et impose une conservation des dossiers et données médicales par le psychologue pendant 30 ans, et ce, même si le suivi est interrompu.

Toutes ces informations sont celles qui sont fournies par vos soins lors des séances. Vous avez le droit de savoir quelles données sont collectées à votre sujet (ou de votre enfant) et vous êtes en droit de demander une copie de votre dossier (art. 9 § 2, Loi Droits du patient). Cela s'effectue uniquement sur une demande écrite et après réception d'une clé USB sécurisée et cryptée et sera tarifié selon le temps administratif passé à effectuer les copies. Sachez toutefois que toutes mes annotations personnelles ne peuvent en aucun cas être consultées (art. 9 § 3, Loi Droits du patient).

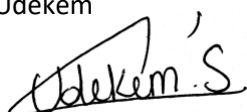
Transmission d'informations : Afin de garantir un travail pluridisciplinaire et d'aider au mieux mes patients, il peut m'arriver de communiquer des informations vous concernant avec des collègues et instances tierces (école, P.M.S, S.A.J., S.P.J., etc.) – cfr. ci-dessus. À cet effet, l'email et les SMS permettent souvent un échange beaucoup plus rapide, mais bien moins protégé. **Sauf contre-indication de votre part, vous m'autorisez à réaliser de tels échanges d'informations, bien sûr uniquement pour garantir une meilleure prise en charge ou à votre demande le cas échéant.**

Même si ce texte paraît long, ardu et rébarbatif, il m'importe de vous assurer que je respecterai au mieux le règlement entré en vigueur avec mes moyens, surtout par rapport à d'éventuels actes malveillants venus de l'extérieur.

Je vous remercie, du fond du cœur, pour la confiance que vous me témoignez.

(1) Arrêté royal du 3 mai 1999 déterminant les conditions générales minimales auxquelles doit répondre le dossier médical (MB 17 juin 1999).

Soline d'Udekem



MESURES COVID-19



Consultation au cabinet

Mon agenda en ligne reste d'application : www.sdudekem.progenda.be

Merci de bien vouloir respecter **scrupuleusement** les quelques règles suivantes :

- Il est, évidemment, **INTERDIT** de se présenter à mon cabinet si vous ou votre enfant êtes malade (1 symptôme majeur ou 2 symptômes mineurs) ou en quarantaine.
- Seule la famille de l'enfant/adolescent peut rentrer dans mon cabinet.
- Il n'y a **PAS de SALLE d'ATTENTE**. **Je vous enverrai un SMS quand je suis prête et que vous pouvez venir**. Si vous n'avez pas reçu ce SMS, je vous demande d'attendre en dehors du bâtiment, par respect pour les résidents.
- Lavez-vous/désinfectez-vous les mains en rentrant dans mon cabinet. Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'entrée du bâtiment et du cabinet.
- Depuis l'entrée du bâtiment jusqu'à mon cabinet, il vous est demandé de **porter un masque** (sauf les enfants de moins de 12 ans).
- Votre enfant devra venir avec son plumier - marqueurs, crayons, bics, etc. S'il veut venir avec des jeux, c'est évidemment le bienvenu. J'inventerai mes consultations autour de leurs jouets.
- Pendant la consultation, le(s) parent(s) devra (devront) attendre à l'extérieur du bâtiment (pas dans le hall ou le couloir).

Évidemment, je compte sur vous pour continuer à éduquer vos enfants à ces rituels du quotidien :

- *la distance de sécurité (apprenez-leur à évaluer quelle est la bonne distance)*
- *se laver les mains dès qu'on touche quelque chose dans un endroit extérieur et, en attendant, ne pas mettre ses mains sur son visage.*
- *éternuer dans son coude*
- *se moucher dans des mouchoirs en papier.*

Vidéo-consultation

Il va de soi que si cela est possible et envisageable pour vous et/ou votre enfant, **les consultations en « vidéo » restent vivement conseillées** (sauf pour les enfants de moins de 7 ans, où j'estime que cela perd de son efficacité...). Cela reste, incontestablement, l'option la plus sûre pour tous !

Voici comment cela se passe :

1. Nous fixons un rendez-vous par email au préalable.
2. Je propose de faire la consultation via Skype (pseudo : soline.dudekem), mais je suis ouverte à toute autre proposition (Whatsapp, Zoom, etc.). ATTENTION : si c'est sur un téléphone ou une tablette, faites en sorte que le dispositif soit posé quelque part et stable. Cela m'évitera des nausées quand votre enfant gigote partout. :-)
Par ailleurs, veillez à ce que le programme soit installé avant l'heure du rendez-vous.
3. Installez votre enfant dans une pièce isolée et où il/elle ne sera pas dérangé(e). C'est important que nos conversations puissent continuer à être confidentielles.
4. Je vous appelle à l'heure du rendez-vous.
5. La consultation (45€) devra être réglée par virement sur mon compte en banque : BE17 3770 6768 5021. Communication : NOM & Prénom (de votre enfant)